

Lancement réussi pour «La Vache de mon Voisin»

Après s'être formés sur la façon de réaliser une animation commerciale, les éleveurs se succèdent sur les points de vente pour promouvoir leur nouvelle marque : «La vache de mon Voisin» et ils n'oublient pas au passage de vanter les qualités de leur célèbre «Lou Béthêt».

La formation s'est déroulée en deux temps, une première journée a été consacrée à la qualité des animaux avec une visite en abattoir dirigée par Pascal PERUSIN, Arcadie Auch (à gauche sur la photo) et accompagné par Francis ROUSSEAU, Directeur du CIVO.



Les éleveurs le savent bien produire de la qualité est essentielle mais faire connaître sa passion et son métier auprès des consommateurs est incontournable.

La deuxième journée de la formation était basée sur l'animation commerciale avec un consultant averti Pierre Buffo.

Après une matinée de théorie en salle, les éleveurs se sont rendus à la boucherie de l'abattoir pour la mise en pratique.



Dégustation de la « Vache de mon Voisin », proposée ici par J. SPADOT à la Boucherie de l'Abattoir à Auch.

Pour réussir une animation en magasin, voici les ingrédients à réunir : Une équipe d'éleveurs motivés et avenants, quelques dés de viande grillés, un micro, une sono. Tout ceci servi avec une dose d'humour dans une ambiance conviviale.



Sabine BERCKMANS, animatrice de l'ADEL 32, grâce à une prestation micro, accompagne les éleveurs (sur la photo : M.GASQUET) et contribue au développement des ventes.



Ici à Leclerc Blagnac, on constate que dès leur plus jeune âge les consommateurs apprécient la bonne viande !



Résultat garanti des animations : deux vaches et dix veaux «Lou Béthêt» vendus sur le week-end du 5 et 6 mars entre le Leclerc Blagnac et Super U l'Isle Jourdain.

L'implication des éleveurs dans le montage de ces filières est le gage de leur réussite.

Le premier des engagements est bien sûr de produire de la qualité. Le cahier des charges de «La Vache de mon Voisin» impose des animaux de race blonde d'Aquitaine avec une bonne finition jusqu'à 15 ans d'âge.

Le second critère repose sur l'investissement de chacun dans la promotion des produits.

D'ailleurs grâce au dynamisme des éleveurs et d'Arcadie, la demande des magasins ne cesse de s'accroître et le volume commercialisé est en forte progression.

Tous les éleveurs susceptibles d'avoir des animaux qui correspondent au cahier des charges doivent avertir leur collègue acheteur adhérent à l'ADEL 32. Vous pouvez contacter Sonia HUCHETTE : responsable de l'ADEL (05.62.61.79.65) qui vous informera des conditions pour adhérer à l'association et le fonctionnement des filières de l'ADEL.

Assemblée générale ADEL 32

Vendredi 8 avril 2011

à 10 h 00, à la salle des Fêtes d'Ordan Larroque